

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01184

Numéro SIREN : 822 877 288

Nom ou dénomination : 1 PLAZA

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2018 sous le numéro de dépôt 10374

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 350 000		1 350 000		1 350 000	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	20		20		20		
Prêts							
Autres immobilisations financières	32 959		32 959		32 959		
Total II	1 382 979		1 382 979		1 382 979		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	128 936		128 936		128 936	
	Autres créances	7 023		7 023		7 023	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	380 567		380 567		380 567		
Charges constatées d'avance (3)	885		885		885		
Total III	517 412		517 412		517 412		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 900 391		1 900 391		1 900 391		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 350 000

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	110 823		110 823	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	111 823		111 823	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	1 599 950		1 599 950	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	40 180 42 565		40 180 42 565	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Total IV	1 788 568		1 788 568	
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	105 872		105 872
Total IV		1 788 568		1 788 568	
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 900 391		1 900 391	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

188 618

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	405 438		405 438		405 438	
Chiffre d'affaires NET	405 438		405 438		405 438	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			171		171	
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			405 609		405 609	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			152 138		152 138	
Impôts, taxes et versements assimilés			72 520		72 520	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			286		286	
Total des Charges d'exploitation (II)			224 944		224 944	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			180 665		180 665	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	24 914		24 914	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	24 914		24 914	
2. Résultat financier (V-VI)	24 914		24 914	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	155 751		155 751	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	44 928		44 928	
Total des produits (I+III+V+VII)	405 609		405 609	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	294 786		294 786	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	110 823		110 823	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SASU 1PLAZA, détenue à 100% par la SAS HOLDING JASP1, fait partie du groupe fiscal constitué autour de la SAS JASP1 pour l'application du régime d'intégration fiscale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		1 350 000
Autres titres immobilisés			20
Prêts, autres immobilisations financières			33 592
	TOTAL		33 612
	TOTAL GENERAL		1 383 612

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 350 000	1 350 000
Autres titres immobilisés			20	20
Prêts, autres immobilisations financières		633	32 959	32 959
	TOTAL	633	32 979	32 979
	TOTAL GENERAL	633	1 382 979	1 382 979

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	32 959	0	32 959
Autres créances clients	128 936	128 936	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 023	7 023	
Charges constatées d'avance	885	885	
	TOTAL	169 803	32 959

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	89 700		89 700	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 180	40 180		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 088	36 088		
Autres impôts taxes et assimilés	6 477	6 477		
Groupe et associés	1 510 250	0	1 510 250	
Produits constatés d'avance	105 872	105 872		
TOTAL	1 788 568	188 618	1 599 950	

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	24 872
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 720
Dettes fiscales et sociales	6 477
Total	68 069

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	885
Total	885
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	105 872
Total	105 872

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
remboursements divers	171
Total	171

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Le 20/02/2018
ORCEL Audrey Présidente

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

					30/09/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					1 000
Nbre des actions ordinaires existantes					100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					405 438
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					155 751
Impôts sur les bénéfices					44 928
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					110 823
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					1 108.23
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					1 108.23
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

1 PLAZA
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : Les Moulins – 22 Montée de l'Epine
73350 BOZEL
822 877 288 RCS CHAMBERY

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 30 MARS 2018

L'an deux mille dix huit et le trente mars à dix sept heures,

La SAS HOLDING JASP 1, actionnaire unique de la société par actions simplifiée 1 PLAZA au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est à Les Moulins – 22 Montée de l'Epine 73350 BOZEL, immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 822 877 288

La société KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée à la présente assemblée et absente excusée,

1) A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Madame Audrey ORCEL, agissant en qualité de Présidente de la société a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 ; Elle a également établi le rapport sur l'activité de la société au cours dudit exercice présenté à l'assemblée.

2) A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- Le rapport du Président
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2017.
- L'approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ainsi que des comptes et opérations de l'exercice
- Le quitus au Président et au Commissaire aux Comptes
- L'affectation du résultat de l'exercice
- Les questions diverses
- Les pouvoirs en vue des formalités.

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture :

- Du rapport du Président
- Du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017

PREMIERE DECISION

Approuve les comptes de l'exercice clos le septembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés se soldant par un résultat bénéficiaire de 110 823 Euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, il donne au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de 110 823 euros de la façon suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 110 823 euros.

Affectation

- Dotation au poste réserve légale de 10 % du capital soit 100 euros
- Dotation du solde au poste report à nouveau, soit 110 723 euros

Rappel des dividendes distribués

Il est en outre rappelé, que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes puisqu'elle clôture au 30 septembre 2017 son premier exercice.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique après avoir entendu lecture du rapport de gestion constate qu'il a été conclu, au cours de l'exercice écoulé les conventions suivantes visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce :

- La société HOLDING JASP1 SAS a facturé à la société 1PLAZA un montant de 48 516 euros au titre de prestations administratives et comptables.

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De ce que dessus, il a été établi le présent Procès-verbal signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de ses décisions.



1 PLAZA
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : Les Moulins – 22 Montée de l'Épine
73350 BOZEL
822 877 288 RCS CHAMBERY

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2017
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/03/2018

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été créée le 21/09/2016 et est immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 822 877 288, ayant son siège social sis Les Moulins – 22 Montée de l'Épine 73350 BOZEL, ayant pour actionnaire unique la SAS HOLDING JASP 1 représentée par sa Présidente Mme Audrey ORCEL domiciliée 87 Quai de la République 73600 MOÛTIERS.

La société a pour objet :

Toute activité commerciale et de négoce en gros et au détail de produits manufacturés et alimentaires. Toute activité d'hôtellerie et de location,

Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens notamment par voie de créations de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

AO

EVENEMENTS INTERVENUS DURANT L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu durant l'exercice.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 405 438 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 405 609 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 224 944 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 180 665 euros ;

Compte tenu d'un résultat financier de – 24 914 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 155 751 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 44 928 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 110 823 euros.

Au 30 Septembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 900 391 euros.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LE CAPITAL SOCIAL

Aucune modification n'a été apportée.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-9 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

La SAS HOLDING JASP 1 détient 100 % du capital soit 100 actions au total.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La SAS 1 PLAZA ne détient aucune participation ni action dans d'autres sociétés.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2017 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 110 823 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 110 823 euros.

Affectation

- Dotation au poste réserve légale de 10 % du capital soit 100 euros
- Dotation du solde au poste report à nouveau, soit 110 723 euros

Rappel des dividendes distribués

Il est en outre rappelé, que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes puisqu'elle clôture au 30 septembre son premier exercice.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié ne détient de parts dans le capital social, soit directement, soit par un fonds commun de placement ou par un plan d'épargne entreprise.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions des articles L.225-184 du Code de Commerce et 174-20 du décret n°67-236 du 23 mars 1967, nous vous indiquons qu'aucune option d'achat ou de souscription d'actions n'a été consentie au bénéfice de membres du personnel salarié de la société ou de certains d'entre eux.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, les délais de paiement à l'égard des fournisseurs sont de 30 à 60 jours.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de ce premier exercice.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

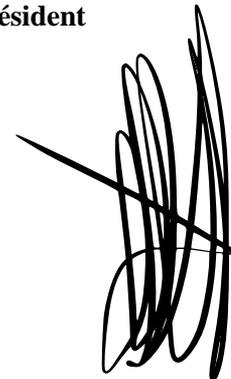
Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il a été conclu une convention donnant lieu à application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce :

- La société HOLDING JASP1 SAS a facturé à la société 1PLAZA un montant de 48 516 euros au titre de prestations administratives et comptables.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune rémunération et avantage n'ont été perçus par le mandataire social.

Le Président





KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE
51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

1 PLAZA SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017
1 PLAZA SAS
Les Moulins, 22 montée de l'Épine - 73350 Bozel
Ce rapport contient 11 pages
Référence : PG/LK



KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE
51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

1 PLAZA SAS

Siège social : Les Moulins, 22 montée de l'Epine - 73350 Bozel
Capital social : € 1 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

A l'Associée unique de la société 1 PLAZA SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1 PLAZA SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 21 septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'Associée Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chambéry, le 15 mars 2018

KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne



Pascale Guillon
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 350 000		1 350 000		1 350 000	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	20		20		20		
Prêts							
Autres immobilisations financières	32 959		32 959		32 959		
Total II	1 382 979		1 382 979		1 382 979		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	128 936		128 936		128 936	
	Autres créances	7 023		7 023		7 023	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	380 567		380 567		380 567		
Charges constatées d'avance (3)	885		885		885		
Total III	517 412		517 412		517 412		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 900 391		1 900 391		1 900 391		

(1) Dont droit au bail 1 350 000
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2017	12		12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		1 000			1 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		110 823			110 823	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I		111 823			111 823	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		1 599 950			1 599 950	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		40 180 42 565			40 180 42 565	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Total IV						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		105 872			105 872	
	Total IV		1 788 568			1 788 568	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			1 900 391			1 900 391	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

188 618

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	405 438		405 438			405 438
Chiffre d'affaires NET	405 438		405 438			405 438
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			171			171
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			405 609			405 609
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			152 138			152 138
Impôts, taxes et versements assimilés			72 520			72 520
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			286			286
Total des Charges d'exploitation (II)			224 944			224 944
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			180 665			180 665
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12		12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		24 914			24 914	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		24 914			24 914	
2. Résultat financier (V-VI)		24 914			24 914	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		155 751			155 751	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		44 928			44 928	
Total des produits (I+III+V+VII)		405 609			405 609	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		294 786			294 786	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		110 823			110 823	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet Thomas PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SASU IPLAZA, détenue à 100% par la SAS HOLDING JASPI, fait partie du groupe fiscal constitué autour de la SAS JASPI pour l'application du régime d'intégration fiscale.

Au cours du présent exercice, la société a acquis pour 1 350 000 € un droit au bail portant sur des locaux à usage commercial sis à Courchevel 1850. Ce fonds n'a fait l'objet d'aucune dépréciation.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		1 350 000
Autres titres immobilisés			20
Prêts, autres immobilisations financières			33 592
	TOTAL		33 612
	TOTAL GENERAL		1 383 612

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 350 000	1 350 000
Autres titres immobilisés			20	20
Prêts, autres immobilisations financières		633	32 959	32 959
	TOTAL		32 979	32 979
	TOTAL GENERAL		633	1 382 979

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	32 959	0	32 959
Autres créances clients	128 936	128 936	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 023	7 023	
Charges constatées d'avance	885	885	
	TOTAL	169 803	32 959

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	89 700		89 700	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 180	40 180		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 088	36 088		
Autres impôts taxes et assimilés	6 477	6 477		
Groupe et associés	1 510 250	0	1 510 250	
Produits constatés d'avance	105 872	105 872		
TOTAL	1 788 568	188 618	1 599 950	

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	24 872
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 720
Dettes fiscales et sociales	6 477
Total	68 069

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	885
Total	885
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	105 872
Total	105 872

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
remboursements divers	171
Total	171

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Le 20/02/2018
ORCEL Audrey Présidente

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

					30/09/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					1 000
Nbre des actions ordinaires existantes					100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					405 438
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					155 751
Impôts sur les bénéfices					44 928
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					110 823
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					1 108.23
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					1 108.23
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					